## DEPARTEMENT DU VAR ARRONDISSEMENT DE TOULON

## MAIRIE DE ST MANDRIER SUR MER EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

=-=-=-

Nombre de Membres En exercice : 11 Présents : 10

**SEANCE DU 25 JUIN 2020** 

Pouvoirs: 0

Absent : 1 =====

Qui ont pris part à la délibération : 10

L'an deux mil vingt et le 25 du mois de juin à 18 h 30, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. de ST MANDRIER/MER a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Gilles VINCENT, Maire, président du CCAS.

<u>Présents</u>: M. VINCENT - Mme VIENOT - Mme DEMIERRE - Mme MATHIVET - Mme SAUQUET - M. CALMET, Conseillers municipaux - Mme MARECHAL - Mme BROGLY - Mme ROURE - Mme PECHARD, Membres

Absent: Mme MAIS

## 2 - ELECTION D'UN VICE-PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Après l'installation du Conseil d'Administration du CCAS, par Monsieur le Maire, Président, celui-ci indique que :

- Vu l'article R.123-27 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles qui dispose que « dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un vice-président ».
- Considérant que Monsieur le Président du CCAS a invité les membres présents du conseil d'administration à faire acte de candidature ;
- Considérant que Madame Véronique VIENOT, nommée Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et aux Personnes Agées par arrêté de délégation du Maire en date du 29 mai 2020, élue membre du CCAS par délibération du Conseil Municipal en date du 15 juin 2020, s'est portée candidate à la fonction de Vice-Présidente du CCAS;
- Autres candidatures enregistrées : NEANT
- Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré décide :

- Mme Véronique VIENOT, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et aux Personnes Agées, membre élue du CCAS :

-	Pour :	9	voix
-	Contre :	0	voix
-	Blancs :	1	voix

Le Conseil d'Administration, au vote secret, désigne Madame Véronique VIENOT, Adjointe déléguée aux Affaires Sociales et aux Personnes Agées en tant que Vice-Présidente du CCAS.

Pour extrait conforme, le 26 Juin 2020.

<u>Signé</u>: Le Président, Gilles VINCENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

083-268300928-20200625-2020-06-25D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2020 Affichage : 30/06/2020

Gilles VINCENT Président du CCAS